

Comment procéder pour nous verser cette taxe ?

✚ Versez votre taxe directement :

Au lycée agricole d'Auch

Sous forme de versement



Lycée agricole d'Auch

Beaulieu-Lavacant

Route de Tarbes
32020 AUCH Cedex 9
N°UAI : 0320039U



Bordereau ci-joint

Un reçu sera établi indiquant le montant de la taxe perçue et la date de paiement

Au CFAA du Gers

Sous forme de dons en nature matériel ou équipement



CFAA du Gers

420, Route de Lavacant
32550 PAVIE
N°UAI 0320677M



Bordereau ci-joint

Un reçu sera établi indiquant la date de livraison du matériel et sa valeur comptable

► **par virement** : TP AUCH TRESORERIE PRINCIPALE
BIC : TRPUFRPI
IBAN : FR76 1007 1320 0000 0010 0005 753

► **par chèque** à l'ordre de l'agent comptable de l'EPLEFPA d'Auch Beaulieu-Lavacant

Adresse : Trésorerie Principale
Rue Pasteur
BP396
32008 AUCH Cedex

La date limite de versement par l'entreprise est fixée au 1er Juin 2021.

Les informations déclarées par les entreprises sont capitales afin d'assurer un bon fléchage.

☞ Merci de nous faire parvenir le bordereau ci-joint par courriel ou par voie postale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Mme DELAHAYE au 05 62 61 71 00 (06 ligne directe) ou par mail à legta.auch@educagri.fr